

Visite inaugurale du Centre de Soins Dentaires du CHU de Rennes
par Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la santé
Samedi 23 juin 2018

LE NOUVEAU CENTRE DE SOINS DENTAIRES DU CHU DE RENNES : UN PÔLE D'EXCELLENCE EN MATIERE DE SOINS, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE AXÉ SUR LE NUMÉRIQUE



DE LA PLACE PASTEUR À PONTCHAILLOU : GÉNÈSE D'UN PROJET

Le CHU de Rennes a souhaité **transférer le Centre de soins dentaires, installé depuis 1969 en centre-ville** (dans des locaux de la Ville de Rennes), **sur le site de Pontchaillou afin de mieux répondre aux enjeux de prise en charge des patients en odontologie. Ce transfert s'inscrit dans le cadre du projet « Nouveau CHU de Rennes »** visant à regrouper l'ensemble des activités de MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) sur le site principal de Pontchaillou.

La construction d'un bâtiment neuf pour héberger l'ensemble des activités odontologiques permet de pallier la vétusté et l'inadaptation du site actuel place Pasteur, les difficultés d'organisation dues à l'éloignement de la Faculté d'odontologie (située sur le campus santé de Villejean) et de l'activité de chirurgie orale (exercée au 9^e étage du Bloc hôpital Pontchaillou) qui ont pu pénaliser patients et professionnels.

Ce choix répond à la fois **au volume d'activités croissant du Centre de soins dentaires, à la progression significative du numerus clausus, à la technicité croissante des investigations de recherche clinique** et aux enjeux du numérique. Il permet le développement et la mise en œuvre de **nouveaux projets médicaux et de soins**.

Le regroupement de l'ensemble des activités odontologiques sur un site unique, proche de la Faculté d'odontologie, des laboratoires de recherche et des partenaires du CHU permet, en outre, de consolider **les synergies fondamentales pour maintenir le CHU à un haut niveau d'excellence en matière de recherche et d'innovation** au service des patients.

Opération de valorisation foncière, cette réalisation s'inscrit donc dans le cadre d'un **programme immobilier neuf global de 21,8M€ incluant également le transfert de la Trésorerie hospitalière et la création d'une résidence service. Cette dernière permettra au CHU de proposer (selon des critères précis) une nouvelle solution d'hébergement dans le cadre d'une expérimentation nationale sur les hôtels hospitaliers.**

Après 22 mois de travaux (démarrage le 29 février 2016), le nouveau Centre de soins dentaires a **ouvert ses portes le 15 janvier**. Ce bâtiment innovant (Centre de soins dentaire et trésorerie) représente un **investissement de 16,725M€** (Travaux = 13,7M€ / Equipements médicaux = 2,36M€ / Equipements hôteliers = 535 000€ / Equipements informatiques = 130 000€).



SOMMAIRE

PÔLE DE RECOURS, DE RECHERCHE ET DE FORMATION ADAPTÉ AUX ENJEUX DU NUMÉRIQUE

- > Le Centre de soins dentaires : un outil au service de la triple mission de soin, d'enseignement et de recherche du Pôle odontologie p. 4
- > Une demande de soins en progression constante sur le territoire p. 4
- > Handicap, précarité : des prises en charge spécifiques pour des publics vulnérables p. 5
- > L'impact du relèvement du numerus clausus et de nouvelles exigences en matière de formation p. 5
- > Des activités de recherche clinique et d'innovation d'excellence p. 6
- > Un Centre de soins dentaires qui relève les enjeux du numérique p. 6

PRISE EN CHARGE PERSONALISÉE ET PARCOURS PATIENT AU CŒUR DE LA STRATÉGIE MÉDICALE ET DE L'ORGANISATION DES SOINS DU CENTRE DE SOINS DENTAIRES

- > Un projet médical d'excellence incarné par le nouveau Centre de soins dentaires p.8
- > Avant/après : la répartition des activités du Centre de soins dentaires p.9
- > Un parcours patient optimisé, fondement de la nouvelle organisation des soins p.9
- > Un espace moderne, des secteurs clairement identifiés : un accueil et une prise en charge médicale optimale p. 10
- > Une organisation et des équipements de dernière génération p.11
- > La construction d'un bâtiment à triple vocation p.12



> Le Centre de soins dentaires : un outil au service de la triple mission de soin, d'enseignement et de recherche du Pôle odontologie



Sur les 32 Centres Hospitaliers Universitaires au plan national, seuls 21 possèdent un service d'odontologie, et parmi eux 16 sont liés à une faculté comme c'est le cas au CHU de Rennes. Le **Pôle odontologie répond à trois missions** : une mission de **soins** avec la prise en charge diagnostique, préventive et thérapeutique des maladies bucco-dentaires (soit directement, soit en lien avec les cabinets libéraux), une mission de **formation des futurs chirurgiens-dentistes et de formation toute au long de la vie** en collaboration étroite avec la faculté d'odontologie (220

externes, 20 internes et près de 2300 libéraux en Bretagne), enfin une mission de **recherche clinique et d'innovation** en lien avec les autres pôles du CHU, l'Université, les organismes de recherche et les partenaires industriels du CHU.

Au cœur de ses missions, le **Centre de soins dentaires joue un rôle essentiel** : centre de formation hospitalo-universitaire des chirurgiens-dentistes, il réalise, par ailleurs, des consultations au bénéfice de patients adressés par leur praticien habituel ou qui se présentent directement pour y être soignés, et prend également en charge les soins dentaires des patients hospitalisés au CHU.

> Une demande de soins en progression constante sur le territoire

Référence en matière de soins de proximité et de recours dans les disciplines odontologiques (urgences, chirurgie orale et parodontologie, odontologie pédiatrique, soins adaptés aux enfants et adultes en situation de handicap, maladies rares orales et dentaires, orthodontie, douleurs et dysfonctions oro-faciales...), le Pôle odontologie du CHU de Rennes a pour but d'apporter une **réponse aux besoins en soins dentaires du territoire, particulièrement du bassin Rennais**.

Chiffres clés activités du Centre de soins dentaires

► **2016 : 43 700 passages**
+ 6,5 % entre 2015 et 2016
(+ 2.663 passages)

► **2019 : 57 000 passages attendus**

Conformément aux prévisions de croissance de la population de la métropole de l'ordre de 8% dans les 10 ans¹, **l'évolution de la demande au Centre de soins dentaires est constante** (43 658 passages en 2016) et significative entre 2015 et 2016 (+6.5%). Avec **57 000 passages attendus pour 2019**, les limites capacitaires du Centre de soins dentaires place Pasteur étaient atteintes.

> Handicap, précarité : des prises en charge spécifiques pour des publics vulnérables

La santé bucco-dentaire de la population s'est fortement améliorée grâce à la prévention, à une meilleure information et à un plus large accès aux soins. Pour autant, ce constat général cache encore de grandes disparités². Selon une étude de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) publiée en juin 2015, le **recours aux soins dentaires des personnes en situation de handicap serait de 6 points inférieur à la population générale**. Soucieux d'apporter une réponse à ces situations problématiques de renoncement aux soins, des **prises en charge spécifiques et une collaboration avec le Réseau régional de soins dentaires - spécialisé dans la prise en charge buccodentaire des personnes handicapées en institution et des personnes âgées en perte d'autonomie** - ont été initiées par le Pôle odontologie.

Avec des tarifs accessibles aux populations les plus défavorisées, les centres de soins dentaires publics comme celui du CHU de Rennes représentent, **une solution pour les familles en situation de précarité**.

> L'impact du relèvement du numerus clausus et de nouvelles exigences en matière de formation



Afin de valider la formation préclinique sur simulateurs dispensée à la faculté, la formation en odontologie requiert que les futurs praticiens puissent apprendre **en pratiquant des actes médico-techniques et médico-chirurgicaux sous le contrôle et le suivi permanent de seniors**. Ce « compagnonnage » nécessite d'une part, des moyens matériels avec des plateaux techniques performants en nombre suffisant, et d'autre part, des personnels médicaux formateurs et des personnels non médicaux chargés d'assurer la gestion des équipements.

¹ Source Audiar 2015

² <http://www.irdes.fr/recherche/rapports/560-l-acces-aux-soins-courants-et-preventifs-des-personnes-en-situation-de-handicap-en-france-tome-1-menages.pdf>

L'augmentation du nombre de fauteuils (23 supplémentaires, soit un total de 79) dans le nouveau centre permet d'absorber le relèvement du **numerus clausus**³ initié dans les années 2000 pour pallier le déficit de praticiens partant à la retraite, d'offrir aux étudiants la possibilité d'avoir une activité significative avec une **organisation en binôme**⁴, de faciliter l'accès aux **soins au fauteuil pour les internes** et de permettre une **progression des activités personnalisées** des praticiens hospitaliers (soins directs aux patients).

> Des activités de recherche clinique d'excellence

Le Pôle Odontologie est particulièrement impliqué dans **3 unités de recherche de l'Université de Rennes 1**⁵, et la majorité des étudiants en thèse d'université est issue de ces laboratoires. **Les 3 axes de travail sont : microbiote oral - biomatériaux - technologies pour la santé.** Sur le volet recherche clinique, le Pôle odontologie est impliqué dans plusieurs Programmes Hospitaliers de Recherche Clinique (PHRC) et d'études de recherche clinique. Il a à son actif 42 publications scientifiques sur les 3 dernières années. L'environnement offert par le nouveau centre de soins dentaires ne pourra qu'amplifier cette dynamique.

> Un Centre de soins dentaires qui relève les enjeux du numérique

Avec l'utilisation du nouveau logiciel de gestion et l'informatisation de la prise de rendez-vous, le centre bénéficie d'une informatisation complète de ses activités ; il est **ainsi l'un des premiers centres français à réaliser la dématérialisation totale du « dossier patient » pour une activité « zéro papier »**. Parallèlement, alors que les technologies numériques de conception, de simulation, de fabrication et de contrôle sont en constante évolution, le CHU s'engage, en lien avec l'Université et les industriels à amplifier l'utilisation du numérique au vu du **développement des solutions de Conception Fabrication Assistée par Ordinateur (CFAO)** proposées depuis quelques années (matériel de prise d'empreinte numérique, reconstruction numérique de la cavité orale et des dents, fabrication assistée par ordinateur des prothèses).

³ Numerus clausus fixé à 65 en 2016, soit +55% depuis 2010

⁴ Les externes doivent exercer 5 demi-journées par semaine d'activité de soins au fauteuil et les internes 8. Un exercice souhaité en binôme (1 externe exerce au fauteuil et 1 externe l'assiste en aide opératoire) ne pouvait être mis en œuvre faute de place suffisante dans locaux du Centre de soins dentaires place Pasteur.

⁵ Le pôle Odontologie est particulièrement impliqué dans 3 unités de recherche de l'Université de Rennes 1 :
 - UMR INSERM-URI 1241, UMR INRA-UR1 1341, "*Nutrition, Metabolisms and Cancer*" NuMeCan
 - UMR CNRS 6226 : Institut des sciences chimiques de Rennes avec l'équipe biomatériaux en site osseux
 - LTSI – UMR INSERM 1099 : Traitement du signal et de l'Image

Sur le plan de la formation, des salles de captation permettent la retransmission d'images dans et hors bâtiment (amphithéâtre, web...). Les étudiants formés sur simulateur à la Faculté d'odontologie retrouvent également au CSD un **environnement de travail numérique** qui complète leur formation clinique au sein du pôle.

PRISE EN CHARGE PERSONALISEE ET PARCOURS PATIENT AU CŒUR DE LA STRATEGIE MÉDICALE ET DE L'ORGANISATION DES SOINS DU CENTRE DE SOINS DENTAIRES

> Un projet médical d'excellence incarné par le nouveau Centre de soins dentaires

Le nouveau centre de soins dentaires reflète les objectifs du projet médical et de soins du pôle odontologie, tant sur plan de la prise en charge des patients, que sur celui de la qualité des soins, de l'innovation ou du maillage territorial.



Projet Médical et de Soins 2017-2021 » du CHU de Rennes

- 1. Développer la médecine personnalisée de demain :**
 - ▶ Développement de l'utilisation du MEOPA, de l'hypnose ou de la communication thérapeutique auprès des enfants et des adultes le nécessitant pour leurs soins en particulier en situation de handicap
 - ▶ Nouvelle organisation du parcours de soins : le patient au centre de l'organisation des soins, création d'un secteur d'activité personnalisée
 - ▶ Favoriser l'assistance technique des praticiens pour la réalisation des soins personnalisés par les IDE et assistantes dentaires (plan de formation des assistantes dentaires en lien avec les textes réglementaires de leur profession, favoriser leurs compétences et professionnalisation)
 - ▶ Développement de l'activité de recherche (nutrition et nouvelles techniques)
- 2. Promouvoir l'excellence et la qualité des soins (activités de recours, de proximité et d'expertise)**
 - ▶ Répondre à la forte demande de soins patients ne pouvant accéder aux soins de ville et en précarité
 - ▶ Développement d'activités d'excellence (chirurgie implantaire avancée, Allogreffes osseuses 3D, endodontie sous microscope, restaurations coronaires et prothèses adjuvées par techniques CFAO Imagerie 3D (Cone Beam), projets thérapeutiques en orthodontie à partir d'empreintes numériques)
 - ▶ Développement de la formation clinique des externes, internes et des praticiens en FTLV
 - ▶ Formation clinique des personnels non médicaux (assistantes IDE....)
- 3. Favoriser l'innovation pour améliorer le parcours du patient au sein du CHU et avec nos partenaires**
 - ▶ Mieux articuler les coopérations avec les services de médecines du CHU (axe pédiatrique, axe ORL, axe rhumatologie et oncologie, prise en charge de la douleur)
 - ▶ Nouveau Centre: réforme du parcours de soins et mise en place de procédures
 - ▶ Nouveau logiciel métier : dématérialisation
- 4. Renforcer les liens du CHU avec les territoires**
 - ▶ Poursuite et renforcement de la dynamique d'échanges et de coopérations avec les praticiens libéraux, politique de recrutement des praticiens attachés, formation continue
 - ▶ Poursuite et développement liens avec le territoire (réseau EHPAD, établissements pour patients handicapés...)
 - ▶ Développement du recours à la télémédecine (programmes de télédiagnostic, et accords de coopération)

> Avant/après : la répartition des activités du Centre de soins dentaires



Auparavant, les activités du Centre de soins dentaires se répartissaient sur le site Pasteur doté de 51 fauteuils dentaires, et le site de Pontchaillou où 5 fauteuils situés au 9^e étage du Bloc Hôpital, étaient dédiés à la chirurgie orale.

Le nouveau Centre démarre ses activités avec une installation de 23 fauteuils supplémentaires, soit un total de 79 fauteuils, permettant de regrouper l'activité de soins place Pasteur et l'activité odontologie chirurgicale à Pontchaillou

Par ailleurs, le Centre de soins dentaires continue de gérer **1 fauteuil localisé sur le site de la Tauvrais**, ainsi que **3 autres en milieu pénitentiaire** (1 UCSA femmes au centre pénitentiaire de Rennes et 2 UCSA hommes au centre pénitentiaire de Vezin). Les **praticiens du centre interviennent également au Centre hospitalier Guillaume Régnier** dans le cadre d'une convention avec le CHU.

Avant	Après
▶ 51 fauteuils place Pasteur + 5 fauteuils au 9^e étage bloc Hôpital ▶ 1 fauteuil La Tauvrais ▶ 3 fauteuils UCSA ▶ 3 fauteuils CHGR (vacations médicales)	▶ 79 fauteuils CSD Pontchaillou ▶ 1 fauteuil La Tauvrais ▶ 3 fauteuils UCSA ▶ 3 fauteuils CHGR (vacations médicales)

> Un « parcours patient » optimisé, fondement de la nouvelle organisation des soins

La précédente configuration du Centre de soins dentaires ne permettait pas d'offrir un parcours de soins coordonné au patient. Aussi, **l'accueil, les flux de patients comme la répartition des activités du nouveau centre** ont été organisés pour garantir **une prise en charge et un suivi optimisés**. Fruit d'un travail de concertation entre l'ensemble des équipes des différentes disciplines odontologiques, **le « parcours patient » a été défini** selon les modalités suivantes :

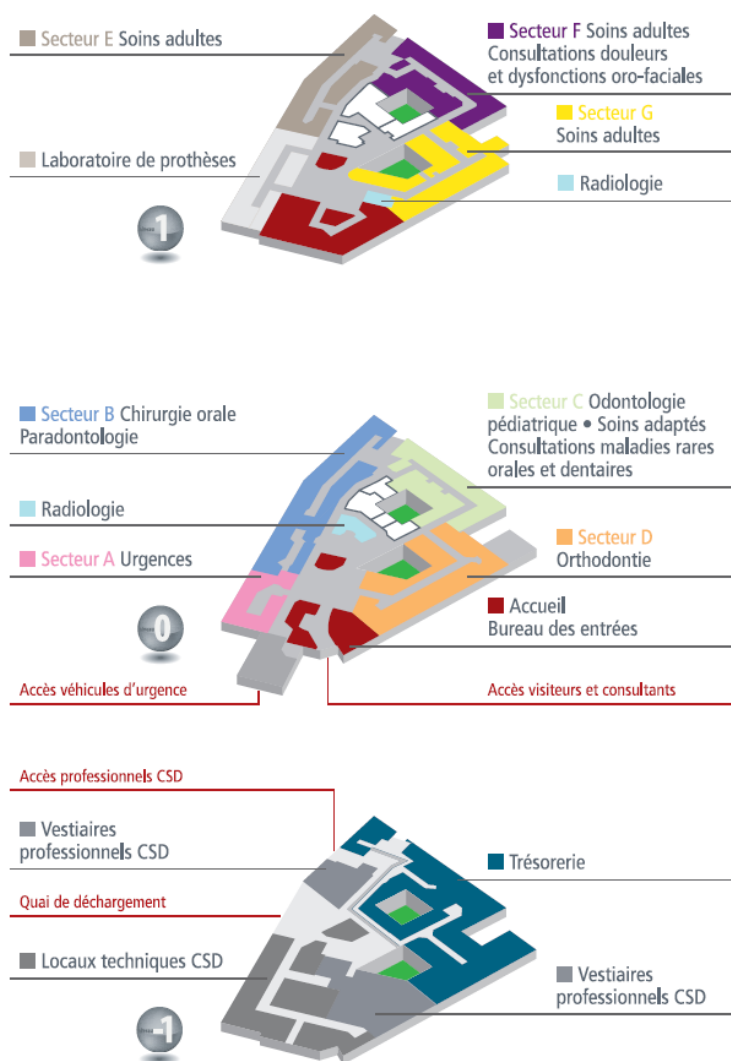
- ▶ un **accueil téléphonique et physique centralisé**,
- ▶ la **simplification du circuit de prise en charge** des patients en situation d'urgence,
- ▶ la prise en charge des patients adultes par une **équipe pluridisciplinaire**,
- ▶ une unité fonctionnelle dédiée pour les **patients adultes et enfants en situation de handicap**,
- ▶ des **consultations spécifiques** aux patients atteints de douleurs et dysfonctions oro-faciales ou de maladies rares.

Le centre fonctionne du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 pour les activités du RDC, et de 9h à 13h et 14h30 à 18h30 pour les activités du 1^{er} étage. Une organisation pour la permanence de soin est à l'étude en lien avec les praticiens libéraux.

> Un espace moderne, des secteurs clairement identifiés : un accueil et une prise en charge médicale optimale

Les activités cliniques du Centre de soins dentaires portées à **79 fauteuils dentaires** sont ainsi réparties sur deux niveaux de soins. Le **rez-de-chaussée regroupe 41 fauteuils spécialisés** : urgences, chirurgie orale et parodontologie, odontologie pédiatrique, soins adaptés pour les patients adultes et enfants en situation de handicap, orthodontie, radiologie, ainsi que les consultations maladies rares orales et dentaires faisant suite à la récente labellisation du Pôle⁶. Le **premier étage accueille 38 fauteuils généralistes de soins adultes** et les consultations douleurs et dysfonctions oro-faciales.

La prise en charge médicale et l'encadrement des étudiants sont assurés **par 89 praticiens seniors et 40 professionnels non médicaux**.



⁶ Au CHU de Rennes, 5 centres de référence et 55 centres de compétences ont été labellisés « Maladies rares » pour la période 2017-2022 (1^{ère} vague 22 mai 2017, 2^{ème} vague 8 août 2017).

	Secteur	Dénomination	Nb de salles de soins (Fauteuils)
RDC <i>Plateau spécialisé</i>	A	Urgences	4
	B	Chirurgie Orale et Parodontologie	12
	C	Odontologie Pédiatrique Soins adaptés Consultations maladies rares orales et dentaires	13
	D	Orthodontie	12
1 ^{er} Etage <i>Plateau généraliste</i>	E	Soins adultes 1	13
	F	Soins adultes 2 Consultations douleurs et dysfonctions oro-faciales	13
	G	Soins adultes 3 Laboratoire de prothèses	12
			79

> Une organisation et des équipements de dernière génération

Avec 79 salles chacune équipée d'un fauteuil de soins, dont 4 salles blanches garantissant des conditions d'hygiène et de sécurité optimales pour la chirurgie orale et 4 salles permettant l'utilisation MEOPA (Mélange Equimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote) pour diminuer la douleur et l'anxiété liée aux soins, 1 laboratoire de prothèses et 3 salles dédiées à la CFAO, 4 salles de Staff pour les internes, des salles de captation permettant la retransmission d'images dans et hors bâtiment (amphithéâtre, web...)..., le Centre de soins propose **un plateau technique exceptionnel**. Côté logistique, les professionnels disposent également d'un niveau dédié avec accès spécifique, un quai de livraison coté voie ferrée, et des locaux techniques.

Outre le développement d'activités d'excellence comme la chirurgie implantaire avancée ou l'endodontie sous microscope, l'ensemble des équipements fait du Centre de soins dentaires un **formidable outil pour les soins comme pour l'apprentissage pour les professionnels médicaux** (internes, externes, praticiens en formation tout au long de la vie) **et paramédicaux** (aides-soignants, assistants dentaires...).



> La construction d'un bâtiment à triple vocation

Le nouveau centre de soins dentaires s'inscrit dans un **programme immobilier neuf de 11 000 m² implanté dans la partie Est du site de Pontchaillou** et réalisé concomitamment à l'opération de restructuration urbaine de la halte-ferroviaire « Pontchaillou ». Dans ce bâtiment, constitué de 9 niveaux et d'un sous-sol, **près de la moitié de la surface est dédiée à la prise en charge odontologique.**

Le bâtiment comprend **la trésorerie hospitalière du CHU** (actuellement basée à l'Hôtel Dieu), en rez-de-chaussée **le Centre de soins dentaires sur 3 niveaux** (niveaux -1, 0 et 1), un étage technique permettant de séparer distinctement la partie « **résidence service** » qui comprendra 176 logements T1 et T2 répartis sur 5 niveaux, et qui est partiellement destinée à l'hébergement non médicalisé de patients, autrement dit « hôtel hospitalier », le CHU ayant été retenu dans le cadre de l'expérimentation nationale sur les hôtels hospitaliers (voir encadré). A noter également, la création d'un sous-sol complet destiné à accueillir le parking de la résidence.

Cette opération immobilière, d'un montant total de 21,8M€ TTC, a permis au CHU d'optimiser son emprise foncière. Elle a été réalisée, après dialogue compétitif, selon une procédure de conception réalisation. Le marché, passé en groupement de commandes associant le CHU de Rennes et la société OTI, avait été attribué en octobre 2015 à l'équipe Equipe Cardinal-Janiaud-Acore-Acoustibel.

Une expérimentation d'hôtel hospitalier au sein de la résidence services

Le CHU de Rennes a été retenu par la DGOS pour expérimenter, dès 2018, une prestation d'hébergement non médicalisé pour les patients, dite « hôtel hospitalier ». Cette expérimentation, sur 3 ans, vise à proposer une solution hôtelière dédiée (sous conditions d'éloignement géographique, contexte médical, autonomie...) aux patients en pré ou post-séjour ambulatoire, en séances itératives ou nécessitant une hospitalisation de très courte durée. Une façon d'améliorer leur confort et l'intimité de leurs familles en offrant des conditions hôtelières agréables, ou encore permettre de réduire la fatigue des « allers-retours CHU-domicile » en cas de recours à des techniques thérapeutiques itératives.

En proposant un hébergement proche de l'hôpital dans la future résidence service (au-dessus du nouveau centre de soins dentaires), sécurisant tant pour les arrivées les veilles d'interventions, que les sorties en créant une « étape intermédiaire » entre le service de soins aigus et le retour à domicile, c'est surtout l'opportunité d'optimiser le parcours et la qualité de prise en charge des patients. Ainsi, cette expérimentation s'inscrit pleinement dans le cadre du « virage ambulatoire » engagé par le CHU et dans la perspective du regroupement de l'ensemble des activités MCO sur le site de Pontchaillou à horizon 2023-2026.

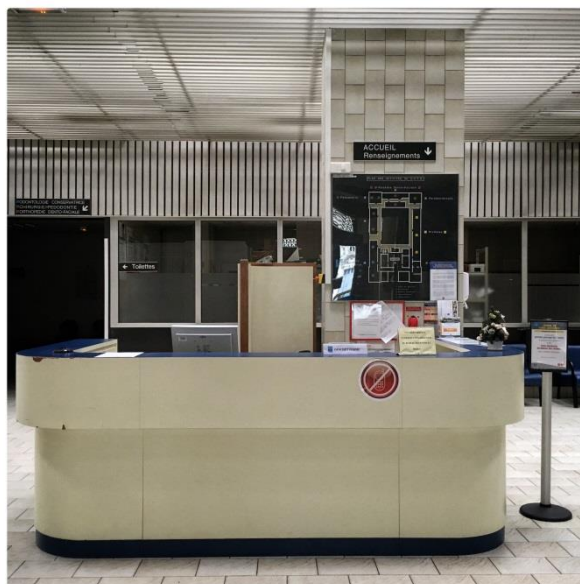
À retenir principaux éléments techniques

- ▶ **Conception-Réalisation :**
Equipe Cardinal-Janiaud-Acore-Acoustibel
- ▶ **Montant du Programme immobilier global incluant la résidence hôtelière : 21,8M€**
- ▶ **Montant pour le CHU : 16,725 € TTC soit :**
 - Travaux Centre de soins dentaire et trésorerie = 13,7M€ TTC
 - Equipements médicaux = 2,36M€
 - Equipements hôteliers = 535 000€
 - Equipements informatiques = 130 000€
- ▶ **Le budget d'exploitation du CSD est de 5,6M€.**
- ▶ **Financement du CSD :**
 - 11,426M€ CHU (autofinancement, emprunt, cession des droits à construire pour la résidence hôtelière)
 - 900 000€ Région Bretagne,
 - 300 000€ Rennes métropole.
- ▶ **11 000 m² en 3 programmes :**
741 m² / Trésorerie hospitalière : en RDC bas, coté voie ferrée
5 039 m² / Centre de Soins Dentaires : en RDC bas, côté rue Henri le Guilloux et 79 salles de soins dentaires répartis sur 2 plateaux (RDC haut, R+1)
5 228 m² / Résidence services : 5 niveaux comprenant 176 logements T1 - T2
- ▶ **Calendrier de réalisation**
 Signature Marché : 29/10/2015
 Dépôt du permis de construire : 19/11/2015
 Démarrage des travaux : 29/02/2016
Ouverture du Centre de Soins Dentaires : 15/01/2018

Centre de soins dentaires
 Consultations du lundi au vendredi / 9h-18h30
 2 rue Henri-Le Guilloux
 35033 Rennes cedex 09
 02 99 28 24 00

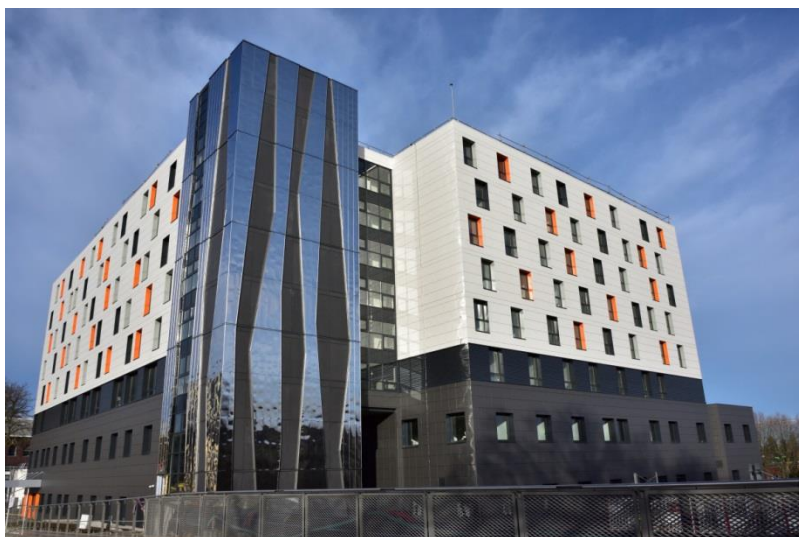
EN IMAGES

AVANT PLACE PASTEUR



EN IMAGES

AUJOURD'HUI PONTCHAILLOU



CONTACT PRESSE

Direction de la communication

02 99 28 42 40

direction.communication@chu-rennes.fr